

Mémoire au
Comité permanent de la condition féminine (FEWO)
Étude sur **les femmes et les filles dans le sport**

Présenté par l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL)



Le 17 janvier 2023

Coauteurs

Christa Costas-Bradstreet
Directrice des partenariats et politiques
christa@cpra.ca

Diane English
Gestionnaire principal de projet
denglish@cpra.ca

Erin Love
Gestionnaire des programmes nationaux
programs@cpra.ca

Martin Sampson
PDG
martin@cpra.ca

Introduction

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) est un organisme national qui s'emploie à promouvoir la santé publique et contribue au dynamisme de notre société en exploitant le potentiel des parcs et des loisirs. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de présenter ce mémoire contenant des recommandations sur la manière dont le sport récréatif communautaire peut aider le gouvernement fédéral à atteindre son objectif d'égalité entre les genres dans le sport à tous les niveaux d'ici 2035.

La situation actuelle

Pour atteindre l'équité entre les genres dans le sport récréatif, le Canada a beaucoup de travail à faire.

[L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie \(ICRCP\)](#) a constaté que seulement 19 % des femmes font du sport alors que le pourcentage est de 36 % chez les hommes¹.

Le récent rapport « [Le signal de ralliement](#) » (Femmes et sport au Canada, 2022)² met en évidence les faits suivants :

- À partir de l'adolescence, la moitié des filles ne pratiquent aucun sport.
- Une fille sur trois, âgée de 13 à 18 ans, qui pratique actuellement un sport, ne sait pas si elle continuera à le faire.
- 37 % des leaders du sport ne tiennent pas compte du genre lors de l'affectation des ressources telles que les fonds, l'accès aux installations et le temps d'entraînement.

En outre, dans une enquête menée par l'ACPL en 2021, 80 % des responsables des loisirs ont reconnu ne pas tenir compte du genre lors de la répartition du temps et de l'espace dans les installations de loisirs. Cela se traduit par le maintien de la situation actuelle, qui trouve son origine dans un manque de connaissances, des politiques inadéquates sur lesquelles fonder les décisions et un manque de ressources financières, bref un statu quo défavorable aux femmes et aux filles.

La pratique du sport tout au long de la vie commence au sein même des communautés. Les femmes et les filles se butent à de nombreux obstacles qui entraînent des taux d'abandon plus élevés. Citons par exemple :

- Le manque d'accès aux installations en raison de politiques qui favorisent le plus souvent les ligues sportives dominées par les hommes.
- Des installations conçues de manière à donner aux femmes et aux filles le sentiment de ne pas être les bienvenues ou de ne pas être en sécurité. De nombreuses installations vieillissantes ne disposent pas de l'espace ou des équipements adéquats pour répondre aux besoins des groupes en quête d'équité, notamment les femmes et les filles, les nouveaux arrivants et les groupes 2ELGBTQQIA+.
- L'absence de femmes aux postes de direction et la rareté des modèles.
- L'accès insuffisant à des programmes de haute qualité, sûrs et exempts de harcèlement et d'intimidation.
- L'accès limité aux services de garde d'enfants.
- L'accès limité aux transports.
- Le financement insuffisant.

Par conséquent, les femmes et les filles ne profitent pas des avantages physiques, mentaux et sociaux de la participation au sport récréatif communautaire, ce qui nuit à toute la population canadienne.

¹ Surveillance et suivi sur le terrain, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, février 2022, <https://cflri.ca/sites/default/files/2022-02/CFLRI-TrackingTheField-SportParticipation-FR-FINAL.pdf>

² Le signal de ralliement, Femmes et sport au Canada, décembre 2022, <https://womenandsport.ca/fr/rally-report-2022/>

L'ACPL et ses partenaires du secteur renforcent l'équité entre les genres

L'ACPL partage l'objectif louable du gouvernement du Canada d'atteindre l'équité entre les genres dans le sport à tous les niveaux d'ici 2035. Nous sommes impatients d'aider le gouvernement du Canada à atteindre cet objectif en contribuant à la mise en œuvre des recommandations précitées.

L'ACPL a fait ses preuves en matière de mise en œuvre de programmes à l'échelle nationale, dans les deux langues officielles. Voici quelques exemples de réalisations de l'ACPL obtenues grâce au financement du gouvernement du Canada :

- [Équité entre les genres dans le sport récréatif](#) : dotée d'un budget de 2,5 millions de dollars octroyé par le gouvernement du Canada (Sport Canada), cette initiative comprenait un programme de subventions communautaires, un guide pratique pour optimiser l'utilisation et la conception des installations, une série d'ateliers en partenariat avec Femmes et Sport au Canada et une série de webinaires dans le but d'atteindre l'équité entre les genres dans le sport à tous les niveaux d'ici 2035.
- Femmes et Égalité des genres Canada : ce projet, doté d'un investissement de 549 149 \$, s'ajoute au financement initial du gouvernement du Canada décrit ci-dessus. Ce projet a pour but de donner aux communautés du secteur des loisirs la capacité de s'attaquer aux inégalités entre les genres grâce à des ateliers communautaires, à un ensemble de ressources améliorées sur l'équité entre les genres et au développement d'une communauté de praticiens.
- [Rejoindre tous et chacun](#) : ce programme a reçu huit millions de dollars de l'initiative « Le sport communautaire pour tous » du gouvernement du Canada. Cette nouvelle source de financement vient appuyer des projets communautaires qui visent à éliminer les obstacles et à augmenter les taux de participation au sport récréatif pour les groupes en quête d'équité, en particulier les personnes noires, les Autochtones, les populations raciales diverses, les groupes 2ELGBTQQA+, les personnes ayant de faibles revenus, les nouveaux arrivants et les personnes handicapées. En s'appuyant sur le travail effectué dans le cadre des projets précédents, et grâce aux données incluses dans le rapport « Le signal de ralliement », les femmes et les filles joueront certes un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de ce programme.

Recommandations

1. Créer un groupe de travail dirigé par le gouvernement fédéral, comprenant des partenaires issus de plusieurs secteurs et agissant sur plusieurs paliers, axé sur l'équité entre les genres dans le sport. Ce groupe fera des recommandations quant à des pratiques fondées sur des données probantes, des solutions novatrices, la coordination des efforts et le suivi des progrès vers l'équité entre les genres dans le sport à tous les niveaux d'ici 2035.
2. En déployant des ressources financières et autres, s'appuyer sur les initiatives existantes dans les secteurs des loisirs et du sport communautaire qui éliminent les obstacles à la participation des femmes et des filles dans le sport récréatif communautaire.
3. Accorder un financement ciblé pouvant, à terme, permettre aux municipalités et aux exploitants d'installations sportives et récréatives à but non lucratif d'améliorer et de moderniser les installations afin de garantir la sécurité sur les plans physique et affectif et de favoriser l'inclusion.
4. Veiller à ce que les initiatives fédérales portent sur les sports de tous niveaux, en particulier les sports communautaires récréatifs partout au Canada.

Conclusion

L'équité entre les genres dans le sport à tous les niveaux est réalisable, mais encore faut-il agir. L'ACPL estime que la mise en œuvre des recommandations susmentionnées permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour les femmes et les filles en leur offrant davantage de possibilités de participer au sport communautaire récréatif. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité pour discuter de nos recommandations.

À propos de l'ACPL

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) est un organisme national qui s'emploie à promouvoir la santé publique et contribue au dynamisme de notre société en exploitant le potentiel des parcs et des loisirs. Son vaste réseau regroupe les 13 associations provinciales et territoriales de parcs et loisirs, ainsi que tous leurs fournisseurs de services, dans plus de 90 pour 100 des collectivités canadiennes.

Pour en savoir plus sur l'ACPL, veuillez consulter le site <https://cpa.ca/fr>.